



*Déclaration liminaire CFDT
à la formation spécialisée du comité social d'administration des DDI
du 02 avril 2024*

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

Alors que les rencontres de l'ATE se déroulent au pas de charge et dans le plus grand secret par des invitations des OS locales, la veille pour le lendemain, estimant sûrement que les représentants syndicaux n'ont pas d'autres priorités et pas de métier, nous voilà aujourd'hui à traiter en formation spécialisée des points reportés du CSA précédent du 20/03.

Aurons-nous le temps de traiter du rapport sur la médecine de prévention de 300 pages et 90 pages qu'on aurait sans doute pu traiter dans un GT, au préalable, mais qui sera vu rapidement dans cette FS DDI car la liste de l'ordre du jour s'est amplifié artificiellement. C'est donc cela le dialogue social de qualité qu'on nous avait promis ?

Quant aux alertes, il aura fallu un grain de poussières dans l'œil pour que l'une d'entre elles soit pris en compte car les RPS signalés et subit depuis plusieurs mois ne suffisaient pas ! En effet, la suppression de poste ne semble pas être une cause réelle et sérieuse de RPS estimé par la DRH MI mais la poussière, oui !

Le bilan des agressions des IPCSR et DPCSR ne montre pas et c'est dommage, que les usagers proviennent souvent d'autres régions, afin d'obtenir plus facilement leur permis, possiblement source d'agressions supplémentaires quand cela ne fonctionne pas. Pas de constat donc pas de solution ! De plus, ce bilan semble approximatif quand on lit 57 courriers de soutien aux IPCSR agressés alors que seulement 55 agressions déclarées en 2023. La CFDT réitère sa demande de suivre les agressions pour tous les agents en DDI en se servant, notamment, des DUERP censé avoir recenser les postes et les missions à risques. Mais oui, le chiffre va grossir mais pas artificiellement !

Enfin, la CFDT voudrait rappeler qu'en 2022, le GT de suivis des TS et suicides en DDI a été abandonné, pourtant les situations dramatiques persistent mais comme nous rétorquent les directions de DDI, « ce sont liés à des problèmes privés » et il ne faudrait surtout pas s'en mêler ? se sentir responsable ? car après tout, le travail ce n'est pas la vie ! Ce n'est que 8h par jour...
